



REPUBLIQUE DU TCHAD

Comité Monétaire et Financier National

Réunion du 11 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni en session ordinaire le mercredi 11 juillet 2012, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur **Christian Georges DIGUIMBAYE**, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Ministre du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, Monsieur **KORDJÉ BEDOUMRA** et du Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN**.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion et de l'ordre du jour, le Comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours du premier trimestre 2012, ainsi que les perspectives globales pour l'année 2012.

En analysant l'environnement international, le Comité a relevé que l'économie mondiale, soutenue par les pays émergents, se redresse progressivement mais reste marquée par d'importantes incertitudes, notamment dans la zone euro. Cette reprise fragile et inégalement répartie entre les continents pourrait être compromise par les difficultés rencontrées en Europe et leurs potentielles répercussions sur le reste du monde. Selon le Fonds Monétaire International, le taux de croissance de l'économie mondiale qui était de 3,9% en 2011, reviendrait à 3,5% en 2012 avant de remonter à 4,1% en 2013.

En Afrique subsaharienne, la croissance atteindrait 5,4% en 2012 et 5,3% en 2013, contre 5,1% en 2011. Mais, la région n'est pas à l'abri des effets de la crise européenne.

Dans la Zone CEMAC, grâce à la fermeté des cours des matières premières, à une demande intérieure forte et au dynamisme du secteur non pétrolier, la croissance a été robuste en 2011, avec un taux de 5,0%. Pour l'année 2012, les perspectives macroéconomiques devraient rester favorables, en liaison avec le regain d'activité dans le secteur primaire, la bonne tenue des industries manufacturières et des services marchands et le maintien de la vigueur de la demande intérieure. Il est ainsi attendu une croissance du PIB réel de 5,7 % et un excédent budgétaire, base engagements, hors dons de 4,8% du PIB, en relation avec la hausse des recettes budgétaires d'origine pétrolière. Le solde extérieur courant devrait s'améliorer, revenant de -4,6% du PIB en 2011 à -3,6% en 2012 et l'inflation se situerait à un taux de 2,8% en 2012, en dessous de la norme communautaire de 3 %.

Concernant l'économie nationale, les membres du Comité se sont félicités de sa bonne orientation au cours du premier trimestre 2012 et de ses perspectives favorables pour le reste de l'année 2012. Sur cette base, le Comité a noté que le pays enregistrerait une croissance de 6,2% en 2012, contre 2,1% en 2011, favorisée notamment par le redressement de la production

électrique de Farcha. Les prix devraient, en moyenne, augmenter de 3% en 2012 contre 2% en 2011, compte tenu de la persistance des tensions inflationnistes.

Par ailleurs, le raffermissement des cours du pétrole et la plus grande fermeté du dollar ainsi que la stabilisation des dépenses publiques en 2012 devraient aider à poursuivre l'amélioration des finances publiques perceptible depuis le début de l'année 2012. En effet, le déficit base caisse se situerait à 5,1 milliards en avril 2012, contre 13,4 milliards un an plus tôt, soit une forte baisse de 62,1%.

Sur le plan monétaire, le Comité a été informé de l'évolution favorable des principaux agrégats au 30 avril 2012. En effet, la masse monétaire a enregistré une expansion modérée de 7,3%, reflétant les progressions des avoirs extérieurs nets et des crédits à l'économie respectivement de 56,2% et 42,8% et, d'un excédent des dépôts publics sur les créances des banques et de la BEAC à l'Etat.

Au niveau du marché de capitaux, le Comité a constaté que son évolution a été marquée par une baisse du volume des injections de liquidité, une absence des ponctions de liquidité ainsi qu'un maintien des taux d'intervention de la BEAC. Il a également pris acte des accords de classement délivrés par la BEAC ainsi que de la situation du Tchad par rapport aux critères de convergence de la CEMAC en 2011 dont trois (3) sur quatre (4) sont respectés.

Il a ensuite observé la relative stabilité du système bancaire tchadien et approuvé les objectifs monétaires et de crédit pour le Tchad, à soumettre pour adoption au Comité de Politique Monétaire.

Il a, enfin, été informé des récentes décisions des instances de la BEAC et de l'UMAC, du compte rendu de la réunion de concertation BEAC/Association Professionnelle des Etablissements de Crédits (APEC) relative à la création du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC), du compte rendu de la dernière réunion de la Zone Franc ainsi que de la problématique des saisies-attribution de créances pratiquées sur les avoirs des banques auprès de l'Institut d'Emission.

Fait à N'Djamena, le 11 juillet 2012

Le Président du Comité

